

CONSEIL d'ÉCOLE du mardi 13 juin 2017

La séance est ouverte à 19 heures.

Secrétaire de séance : Jérôme Jurbert

Les personnes présentes :

L'équipe enseignante : Mme

Pinto Ribeiro Maria

Mme Szpiro Véronique

Mme Verdière Estelle

Mme Fauvet Morgane

Mme Petrein Bouyer

Stéphanie

Mme Millet Céline

Mme Bas Angélique

(enseignante rentrée 2017)

La municipalité :

M. Briet, le maire

Mme Cabon adjointe au maire

M. Jegoudez-Allart, conseiller

Mme Giraud, conseillère

Mme Chablaoui, conseillère

Les représentants de parents d'élèves :

Mme Dos Prazeres

Mme Cogneras-Frayssinhes

Mme Noël

Mme Bouffrah

M. Jurbert

M. Bonnet

DDEN :

M. Marchenay

Absents excusés :

Mme Mrini-Gogien (représentante de parents d'élèves remplaçante).

Équipe enseignante pour la rentrée 2017

Mme Bas Angélique prendra ses fonctions à la rentrée de septembre et Mme Petrein Bouyer Stéphanie sera nommée dans une autre école.

M. Vincent Julien sera remplacé par un ou une autre enseignant(e) pour le quart de décharge de la directrice.

Perspectives de l'école pour l'année scolaire 2017/2018

Nous terminons l'année scolaire avec 158 élèves ; 24 PS, 19 MS, 16 GS, 20 CP, 17 CE1, 22 CE2, 15 CM1, 25 CM2.

À ce jour, il y a 146 élèves inscrits pour la prochaine rentrée.

enfants nés en	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
classe de	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
élèves inscrits	19	23	20	15	18	17	20	14

L'équipe enseignante a pensé les répartir comme suit avec six classes.

PS-MS	PS-GS	CP-CE1	CE1+CE2	CE2+CM1	CM1+CM2
8+23	11+20	15+6	12+9	8+13	7+14
31 élèves	31 élèves	21 élèves	21 élèves	21 élèves	21 élèves

Listes des fournitures scolaires rentrée 2017

Les différentes listes des fournitures pour la rentrée 2017 ont été élaborées en conseil des maîtres et doivent être soumises au conseil d'école : BO de l'éducation nationale, circulaire n° 2016-054 du 13 avril 2016.

Liste pour les maternelles : une pochette à rabats pour le livre de bibliothèque, quatre photos d'identité, boîtes de mouchoirs.

Fournitures pour les CP/CE1/CE2 :

- Un protège-documents pochettes fixes (200 vues) pour les fiches de lecture
- Une trousse souple pour feutres et crayons de couleur
- Une trousse souple pour les autres crayons et stylos
- Des stylos noir, vert, bleu et rouge
- Un crayon à papier HB (on en met deux dans la trousse)
- Une gomme
- Un taille-crayon avec dévidoir
- Une règle plate graduée de 30 cm en plastique rigide et non en métal
- Un compas simple mais de bonne qualité
- Une équerre
- Des ciseaux à bouts ronds
- Plusieurs tubes de colle (on en met deux dans la trousse, en prévoir une grande quantité)
- Une boîte pour les étiquettes
- Des crayons de couleur
- Une pochette de feutres
- Une ardoise, style Velleda
- Des feutres pour l'ardoise + un chiffon
- Des chaussons rythmiques dans un sac solide pour pouvoir le suspendre aux portemanteaux
- Deux boîtes de mouchoirs
- Deux chemises cartonnées 3 rabats avec élastiques grand format
- Quatre photos d'identité
- Un cahier 17X22 lignes seyès 96 pages
- Un cartable assez grand pour pouvoir y mettre des cahiers format 24X32
- Un agenda, pas de cahier de textes

Matériel à renouveler dans l'année si nécessaire

Fournitures pour les CM1 – CM2 :

- 1 trousse
- 4 stylos bleus, 3 rouges, 3 verts, 2 noirs
- 4 crayons à papier
- 2 gommes
- 1 taille crayon avec réservoir
- 1 paire de ciseaux avec bouts arrondis
- 5 bâtons de colle
- 4 surligneurs de couleur différente
- 1 règle graduée plate en plastique rigide de 30 cm
- 1 équerre en plastique rigide
- 1 compas
- 1 pochette de feutre fins
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 ardoise blanche, 1 chiffon et 4 feutres d'ardoise.
- 1 agenda
- 1 grand classeur 21x29,7cm ; 4 anneaux
- 6 intercalaires
- 100 feuilles simples perforées de couleur blanche 21x29,7 cm à lignes seyes
- 100 pochettes transparentes (pour le grand classeur)
- 2 chemises en plastique avec 3 rabats et élastiques
- Un dictionnaire, de préférence Larousse maxi débutant (ou celui de l'année précédente)
- Un vieux t-shirt ou tablier pour la peinture

- Une boîte (bons points, étiquettes) seulement pour les CM1
- Deux boîtes de mouchoirs

Matériel à renouveler dans l'année si nécessaire

Bilan NAP organisées par la municipalité

Environ 80 enfants ont été accueillis aux NAP cette année, avec des variations de l'effectif tout au long de l'année. Une animatrice supplémentaire a été nécessaire pour s'occuper des petits, et qui reste jusqu'à la fin de l'année. Il y avait 90 enfants en fin d'année.

Les activités se sont globalement bien passées et ont bien plu aux enfants en général. Malgré une volonté de la municipalité de satisfaire au mieux, il en ressort que les enfants sont très fatigués, voir non impliqués dans les activités, surtout en fin d'année. La gestion en interne devient de plus en plus compliquée :

- liaison entre la mairie et les animateurs
- liaison entre la mairie et les familles
- l'embauche des animateurs

Rythmes scolaires, rentrée 2017

Décision de la municipalité ?

5 jours par semaine pour les enfants, c'est trop. Si possible, **la mairie est pour le retour la semaine de quatre jours** dès la rentrée prochaine, si l'inspection académique donne son aval. On reviendrait donc comme avant, ce qui implique la suppression des NAPs.

Vœux de l'équipe enseignante ? **Retour à la semaine de quatre jours.**

Avis des représentants de parents d'élèves ? **Globalement pour la semaine de quatre jours.**

Stage de remise à niveau pour les CE1/CM1/CM2 pendant les vacances

Des stages de remise à niveau (3 heures par jour sur 5 jours) sont proposés aux élèves de CE1, CM1 et CM2 pendant les vacances de printemps et seulement pour les CM1 et CM2 la dernière semaine d'août. Les élèves qui participent à ces stages sont proposés par leur enseignant.

Cette année, à l'école Jacques Prévert de Trilport, cinq élèves de notre école ont pu en bénéficier pendant les vacances d'avril (deux CE1, un CM1, deux CM2). La fréquentation a été assez régulière.

Cet été, sur le même principe, la session se déroulera du lundi 28 au jeudi 31 août 2017, seulement pour les élèves de CM1/CM2.

Bilan des activités pédagogiques complémentaires (APC)

Cette année, les 36 heures d'APC ont été organisées par groupes restreints d'élèves pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Le bilan est plutôt positif :

- progression dans tous les domaines
- les différents apprentissages ont bien été ciblés
- cela a permis aux élèves de reprendre confiance en eux

Résultats des évaluations CP

Évaluations du dispositif départemental d'accompagnement des apprentissages de la langue en CP (20 élèves en mai)

1. Lecture

Identification des mots : assemblage 99.08 %

Comprendre : 84.20 %

Identification des mots (mots outils) : 96,67 %
Identification des mots : lecture à haute voix 95 %

2. Grammaire

Phrases 91,25 %

Accords 87,50 %

3. Vocabulaire 93,33 %

4. Orthographe 78,60 %

5. Écrire 86,33 %

SCORE GLOBAL de réussite : 89,81 %

Le projet d'école 2015/2018

Le projet d'école mis en place cette année a trois orientations :

- Organiser un rallye-maths pour développer les compétences en raisonnement et résolution de problèmes ;
- Vivre ensemble : développer des compétences sociales et civiques ;
- Accéder à la maîtrise de la langue française par la création d'un journal.

Au cours du deuxième trimestre, un rallye maths a été proposé aux élèves. Les enseignants ont conçu des équipes en fonction du niveau de chaque enfant et de leur classe (mélange des cycles 1, 2 et 3). Cette activité sera reconduite l'an prochain.

Un journal de l'école a été mis en vente lors des spectacles et a rapporté 178,22 €.

Thème pour l'an prochain : les arts.

Mise en place du « livret scolaire unique » du CP au CM2 et la poursuite du carnet de suivi des apprentissages en maternelle

De nouveaux programmes ont été mis en place cette année scolaire. Les familles ont pu et peuvent encore les consulter sur le site « education.gouv.fr ». Chaque enseignant les présentera encore en début d'année scolaire lors de la réunion de rentrée proposée en septembre.

Rappel : En ce qui concerne les cycles, les différents niveaux sont répartis de la sorte :

- Cycle 1 : PS/MS/GS
- Cycle 2 : CP/CE1/CE2
- Cycle 3 CM1/CM2/6^{ème}

Le BOEN n°3 du 21 janvier 2016 précise les modalités d'évaluation qui s'appliquent depuis la rentrée 2016 pour assurer **le suivi et l'évaluation des apprentissages à l'école maternelle**. **Un carnet de suivi des apprentissages** est remis aux familles des élèves de maternelle : il y est renseigné les réussites et les progrès des enfants.

En ce qui concerne les élémentaires, du CP au CM2, **un livret scolaire unique** sera mis en place dès l'année prochaine.

Les familles pourront soit le consulter en ligne, un identifiant et un mot de passe sera remis par l'école quand tout sera opérationnel, soit il vous sera imprimé par l'enseignant et remis en mains propres comme cette année.

En quoi consiste ce livret scolaire unique ?

- Ce livret suit l'élève du CP à la 3^{ème} dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire
- Ce livret rend compte de son avancée dans les programmes scolaires par cycles de trois ans
- Seulement, l'accès aux bilans périodiques et au bilan de fin de cycle d'un élève est ouvert pendant toute la durée du cycle et une année au-delà, puis ils sont supprimés : il faudra donc les télécharger, les sauvegarder. L'école de l'élève devra les archiver pendant dix ans.
- Les informations recueillies sur l'application du livret scolaire unique ne peuvent être vues que par la famille de l'élève, la directrice et l'enseignante.

- Conformément à la loi informatique et libertés, les familles disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations concernant leur enfant. Pour cela, les parents pourront saisir le responsable académique du traitement des données informatiques, via le site Internet de l'académie de Créteil.

Seule la classe de CE2 est concernée en fin d'année par ce livret scolaire unique. Les familles se verront transmettre le bilan de fin de cycle 2 sous la forme de photocopies. Les identifiants et les mots de passe ne sont pas encore opérationnels cette année.

Bilan des prestations de services mis à la disposition de l'école par la municipalité

Piscine : Les élèves de CE2 et CM2 ont bénéficié de 7 séances de piscine de 40 minutes au cours du second trimestre.

Sorties scolaires : les transports en car pour se rendre à l'écomusée d'Oeuilly sont financés par la municipalité.

Utilisation de la salle polyvalente pour les activités en EPS, expression corporelle, les spectacles proposés aux élèves et les deux spectacles de fin d'année.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces prêts.

REMARQUE de l'équipe enseignante :

Il est déplorable de constater, lors des spectacles de fin d'année des vendredi 9 et samedi 10 juin, que certains parents ne respectent même pas le travail appliqué des enfants et de leur enseignante en bavardant sans discontinuer au fond de la salle.

Rappel de la mairie également : il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école pendant la durée du spectacle.

Bilan de la coopérative scolaire

La municipalité a versé sur le compte de l'école, l'an dernier :

- 48 € par enfant pour les fournitures scolaires ; (entre 31 et 64€ donnés par les communes en France)
- 3 000 € pour la coopérative scolaire et le Noël des enfants ;
- 2 400 € pour les voyages scolaires.

Bénéfice des photos de classes : 292,80 € (l'an passé : 276€).

Bénéfice de l'après-midi jeux : 70 € récoltés mais 100,81 € de boissons achetées = déficit de 30,81 € pour la coopérative scolaire

Bénéfice à ce jour de la vente des gâteaux le lundi à 16h30 : 240,54€.

La vente du journal a rapporté 178,22 €.

À ce jour, il reste 5678,28€ (étant compris le versement de la municipalité de 3000€ pour les évènements de la fin de l'année 2017).

La coopérative de notre école est affiliée à l'OCCE 77, et le contrat d'assurance MAE/MAIF couvre tous les adhérents de notre coopérative, notre matériel, les adultes bénévoles encadrant l'activité hors temps scolaire.

Il faut simplement l'autorisation du maire d'utiliser les locaux scolaires, étudier avec lui les dispositions particulières à prendre, compte tenu du plan Vigipirate, en cas de co-organisation avec une association, écrire les responsabilités de chaque organisateur, veiller à ce que l'association co-organisatrice soit une association dont les statuts sont dûment enregistrés, écrire un courriel à l'OCCE pour prévenir des dates, lieux et public attendu (pour les fêtes uniquement).

DUERP/PPMS/alerte incendie

L'an prochain, comme cette année, plusieurs exercices, PPMS confinement, alerte attentats, alerte incendie, seront programmés, plusieurs exercices en fonction des scénarios possibles selon la configuration de l'école, pendant le temps scolaire, l'APC, de cantine, des NAP.

À voir avec la municipalité les différents scénarios, on doit avoir un référent à la police qui pourrait nous aider à rédiger les différentes situations.

Trois signaux distinctifs ont été mis en place : corne de brume pour le PPMS confinement ; alarme pour l'alerte incendie ; système de flash lumineux silencieux dans l'école (dans le nouveau bâtiment) pour l'alerte attentat.

DUERP : à la rentrée prochaine et avant le premier conseil d'école, si le bâtiment et la cantine sont opérationnels, la directrice souhaite faire une visite des locaux scolaires en présence de la municipalité et des représentants de parents pour mettre à jour le DUERP. La date reste à définir, vers fin septembre / début octobre 2017.

PLAN VIGIPIRATE : rappel aux familles, merci de respecter l'interdiction de s'arrêter en voiture devant le portail d'entrée de l'école, rue du Temple, pour déposer leurs enfants en quittant le volant de leur véhicule.

Ce rappel est fait à chaque conseil d'école !

Et certaines familles s'octroient encore le droit de s'arrêter devant le portail marron, 5 rue du temple, de descendre de leur véhicule, qui reste en marche, pour ouvrir la portière et en faire sortir leur enfant. Cette interdiction a été mise en place pour la sécurité des élèves. C'est simple à comprendre !

La directrice s'inquiète de ces comportements dangereux et espère que le frein à main des voitures en question est solide : il y a quelques années, le frein à main d'une voiture, sans individu à l'intérieur, arrêtée en haut de la côte, a lâché. Le véhicule a dévalé la pente sans blesser personne et a terminé sa course en marche arrière contre le mur de la maison en bas de la rue !

Est-il besoin d'en arriver là ? Comment peut-on faire avec des familles irresponsables !

De plus, est-ce un exemple à donner aux enfants en ne respectant pas les interdictions !

Les représentants de parents d'élèves se proposent de faire un mot dans les cahiers noirs pour les parents et mettre en place un panneau pour les sensibiliser.

Cantine (nouveau bâtiment)

Le bâtiment avance bien (Hors d'eau-hors d'air) et pourra accueillir plus d'enfants qu'actuellement. Le toit sera végétalisé. L'aménagement de l'intérieur est en cours.

La livraison est prévue légèrement en retard, la 1^{ère} quinzaine de septembre, pour des raisons de programmation du passage de la commission de sécurité. En attendant, la cantine commencera donc dans les bâtiments existants, comme d'habitude.

Suggestions de travaux dans l'école demandées lors du précédent conseil d'école

Classes maternelles : porte manteaux pour les adultes et panneaux en liège, **à faire pendant les vacances**, mobilier coin regroupement (bancs principalement, avec caissons si possible : à voir avec la mairie et à faire pendant les vacances). Désencombrer la salle de motricité, **fait**, bureau pour Stéphanie, **fait**, Manque d'eau froide entre les deux classes (plomberie nécessaire, solution en cours d'étude par la mairie), tableau chez Véronique n'ouvre pas complètement à cause des radiateurs, **fait**.

Les enseignantes de maternelle aimeraient avoir une dotation en plus pour l'aménagement de leur classe en adéquation avec les nouveaux programmes en maternelle (nouvelle façon de travailler).

Classe d'Estelle VERDIERE : deux poubelles, **fait**

Classe de Maria PINTO RIBEIRO :

Panneaux de liège sur le mur jaune et au-dessus du tableau, **à faire pendant les vacances**

Emplacement bibliothèques, **boîtes pour ranger les livres à terre**

Bureau de la directrice :

Trois chaises, **fait**

Store à la fenêtre, à **faire pendant les vacances (commande passée)**

Classe de Morgane FAUVET : une poubelle, **fait**, panneaux en liège, à **faire pendant les vacances**

Des séparateurs pour les étagères et boîtes de rangement.

Certaines chaises ne sont pas à la bonne hauteur par rapport aux tables.

Classe de Céline MILLET : deux poubelles, **fait**, panneaux en liège, à **faire pendant les vacances**, ordinateurs, **non fait** enceintes, **non retrouvés**.

Informatique : recherche de subvention en cours par la mairie pour acquérir entre 15 et 20 PC portables. Principalement pour les classes de CM1 et CM2, voire CE2. L'équipe enseignante serait intéressée par une tablette par classe, car cela permettrait de prendre des photos et de filmer.

Porte-manteaux, boîtes de rangement.

Cour : des bancs (rustiques et solides en bois), retracer circuit routier dans la cour maternelle, la marelle dans la cour élémentaire (le tout une fois que l'enrobé de la cour sera fini).

L'équipe enseignante réfléchit à un tracé dans la cour pour les jeux collectifs.

Bilan de l'après-midi « jeux de société », vente des gâteaux, organisation de la kermesse

Parole aux représentants de parents d'élèves.

- **Bilan de l'après-midi jeu de société :**

Le beau temps était au rendez-vous ce jour-là et la moitié des familles préinscrites ne se sont pas présentées.

Nous avons demandé cette année la participation de la société Oika Oika, qui a animé avec succès cette après-midi jeux de société. Les enfants ont pu découvrir des nouveaux jeux, et la vente aux familles a permis à l'école de bénéficier de jeux gratuits.

- **Organisation de la Kermesse du 1^{er} juillet :**

Les représentants de parents d'élèves organisent une dernière réunion avec les parents volontaires le jeudi 15 juin pour finaliser notamment l'attribution des stands, mais également les derniers petits détails d'organisation.

Attention : la mairie devra vérifier avant l'évènement les branchements pour le stand gaufres. Il y a en effet un risque de faire sauter les plombs, vu la puissance requise... Il faut que l'on sache où le tableau électrique se trouve pour le cas où.

Deux tickets gratuits seront distribués à chaque enfant pour la kermesse la semaine précédente : à fournir à l'équipe enseignante (les parents d'élèves préparent les tickets).

La mairie fournit 2 tentes pour le stand buvette, en cas de pluie ou forte chaleur.

L'équipe enseignante préparera les gâteaux et la pâte à gaufre avec les enfants le vendredi.

Les représentants de parents d'élèves feront les courses pour les boissons, serviettes, verres, sopalin, etc.

La mise en place de la kermesse aura lieu le vendredi 30 à partir de 19h et le samedi matin. La kermesse se déroulera le samedi 1^{er} juillet de 14h à 17h, puis il y aura le tirage de la tombola.

Note : le stand maquillage devra avoir les éléments suivants : eau, sopalin, éponge.

Questions et autres sujets abordés par les représentants de parents d'élèves

Réforme des rythmes scolaires

La mairie est en attente de la parution dans le journal officiel pour mettre en application la semaine des quatre jours, et devra avoir la validation de l'inspection académique.

Rétrospective de l'année

À la rentrée scolaire 2017/2018, les représentants de parents d'élèves vont organiser une réunion avec les parents, pour aborder différents thèmes. Cela permettra de faire remonter certains sujets au prochain conseil d'école. Les représentants de parents d'élèves feront aussi passer les messages de vigilance auprès des parents (exemple : plan vigipirate, dépose-minute, comportement respectueux lors du spectacle de fin d'année, etc.).

Sorties scolaires payantes

Les représentants de parents d'élèves ont eu des retours sur le fait que la sortie de fin d'année est payante.

Les enseignantes précisent que la sortie de fin d'année coûte 1 719 € à la coopérative.

Aujourd'hui la coopérative a un solde de 5 870€, incluant une avance de la mairie de 3 000€ pour les dépenses de fin d'année et une anticipation sur le budget des années scolaires à venir.

En raison de l'incertitude sur les gains que la kermesse va rapporter cette année, la coopérative préfère conserver de la réserve pour le début de la prochaine année scolaire.

Les enseignantes précisent qu'en général lors de l'année scolaire qui suit la kermesse, les sorties ne sont pas payantes.

Précisions des enseignantes :

Les chèques ne sont encaissés qu'à chaque vacance. Il suffit de venir voir l'équipe enseignante en cas de difficultés de paiement pour les familles.

La participation aux frais de la sortie de fin d'année est un moyen de faire participer toutes les familles à égalité, certaines familles ne participant pas du tout au versement de la coopérative en début d'année, depuis que cela n'est plus obligatoire.

Note de la mairie :

Il n'y a pas de demande d'aide de familles en difficulté.

Cantine

Prix de la cantine :

Suite à la construction du nouveau bâtiment pour la cantine à la rentrée prochaine, nous demandons à la mairie si le prix de la cantine va augmenter.

La mairie ne prévoit pas d'augmentation liée à la construction du nouveau bâtiment. Le même prestataire livrera les repas.

Ambiance à la cantine :

La mairie précise qu'à 12h, les enfants sortent de classe. Ils jouent et vont aux toilettes et rentrent ensuite dans la cantine vers 12h15.

Parfois les enfants se font punir, le personnel crie de temps en temps. Certains enfants insultent le personnel et sont vulgaires. Le personnel explique aux enfants de ne pas crier.

Les enfants sont autorisés à aller aux toilettes et sont alors accompagnés par le personnel.

La mairie explique que le personnel écoute aussi les enfants qui ont des soucis.

Malgré la mauvaise ambiance remontée par les représentants de parents d'élèves, la mairie assure que la tendance de fréquentation est stable depuis le début de l'année.

Toilettes bouchées

Suite au problème récurrent de toilettes bouchées, les enfants ne disposent plus de papier WC dans les toilettes, et doivent demander aux enseignantes les rouleaux de papier toilettes avant de s'y rendre.

La solution actuelle permet de cibler les enfants qui ne sont pas respectueux.

Malgré les craintes remontées par les parents d'élèves en termes d'hygiène, l'ensemble de l'équipe enseignante et la mairie estiment que cela ne pose aucun problème et que tous les enfants s'adaptent parfaitement à cette façon de procéder. La proposition des représentants de parents d'installer des dérouleurs de papier adaptés à la collectivité, à minima dans les nouveaux bâtiments, est donc rejetée.

Qualification du personnel en termes de premiers secours

La mairie admet une erreur de jugement lors de la gestion d'un incident en particulier, à la suite duquel les consignes ont été rappelées au personnel encadrant et appliquées dès le lendemain. Le personnel appelle le 15 pour demander un avis médical, et les parents.

La mairie rappelle par ailleurs que le personnel est certifié SST, avec réactualisation régulière.

L'équipe enseignante indique qu'elle a l'habitude et gère les urgences en fonction de ce qu'elle voit, et a bénéficié lors de sa formation initiale d'une certification SST.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent rappeler que dans le règlement intérieur, il est indiqué qu'en cas d'accidents scolaires, il faut appeler le 15 puis les parents. Le contraire semble se produire dans les faits. Dans ce cas, une modification du règlement intérieur semble nécessaire.

Violence à l'école

Plusieurs alertes de violence ont été remontées par les représentants de parents d'élèves.

Les enseignants indiquent qu'ils ne sont pas habilités à donner de sanctions pour les enfants fautifs de violence (exclusion, autre...). Face aux parents qui refusent les sanctions ou simple mot d'excuse demandés par les enseignantes, comment peut-on faire ?

L'équipe enseignante ne peut faire que prévenir les parents et faire des remontées d'information à l'EN. Que peut-on faire de plus ?

L'équipe enseignante assure qu'elle fait de son mieux dans la cour de récréation pour surveiller ce qui se passe.

Composition du bureau des élections des représentants de parents d'élèves pour la rentrée prochaine

Lors de la réunion de rentrée avec les familles, les enseignants offriront un temps de parole aux représentants de parents d'élèves afin qu'ils puissent se présenter (organisation, implication dans la vie de l'école, participation aux activités...).

Les élections des représentants de parents d'élèves se feront avant les vacances de la Toussaint, en octobre. La date sera fixée ultérieurement.

Les représentants de parents élus cette année restent « en poste » jusqu'aux prochaines élections d'octobre 2017. Un point en début d'année scolaire permettra de s'organiser avec la directrice pour la préparation et la tenue de ces élections.

Fin de la séance à 21h48

Secrétaire de séance
M. Jérôme Jurbert

Directrice de l'école
Mme Maria Pinto Ribeiro